

DOSSIER DE PRESSE CORPORATE

UNICEF FRANCE

Novembre 2011



Contacts presse

UNICEF France : <http://www.unicef.fr>
Carine Spinosi : 01.44.39.17.49 / cspinosi@unicef.fr

Agence Open2Europe :

Déborah Laskart: 01 55 02 15 12 / d.laskart@open2europe.com
Agathe Parmentier: 01.55.02.27.87 / a.parmentier@open2europe.com

Editorial

« Partout où des tragédies humaines se jouent, l'UNICEF se mobilise pour sauver les enfants. L'UNICEF intervient dans plus de 150 pays dans les domaines de la santé et de la nutrition, de l'accès à l'éducation, de la protection des enfants contre toutes les formes de violences et d'exploitation, ainsi que dans la lutte contre le VIH/sida. Cette forte présence géographique permet également l'indispensable réactivité nécessaire pour apporter une aide humanitaire aux populations déplacées ou lors de situations d'urgence. Répondre à l'urgence, c'est aussi s'engager dans la durée, comme en Haïti ou au Pakistan.

L'année 2010 a été marquée par deux catastrophes naturelles qui ont frappé des populations déjà extrêmement fragilisées : après le séisme dévastateur en Haïti en janvier qui a affecté 3 millions de personnes, 18 millions de personnes au Pakistan ont subi des inondations majeures. Les enfants sont particulièrement touchés par ces catastrophes : ils représentent la moitié de la population et sont les plus vulnérables. L'UNICEF reste mobilisé à leurs côtés dans ces situations d'extrême détresse.

En France, l'UNICEF France a renforcé son dialogue avec le Parlement en particulier à propos du projet de loi concernant l'institution d'un Défenseur des Droits, des attributions du Défenseur des enfants et de la Justice des mineurs.

Autant d'engagements soutenus par des personnalités comme Lilian Thuram, nouvel ambassadeur, ou Mimie Mathy, qui ont su incarner et porter les valeurs que nous défendons.

Nos réalisations reflètent l'immense fidélité de nos donateurs, qui ont permis en 2010 à l'UNICEF France de contribuer à hauteur de 54 millions d'euros aux programmes de l'UNICEF International dont 14,3 millions d'euros pour des interventions d'urgence. Nous prévoyons d'augmenter cette somme en 2011.

Enfin, on ne peut occulter la situation catastrophique qui touche en ce moment la Corne de l'Afrique : plus de deux millions d'enfants de la Somalie, du Kenya, de l'Ethiopie, de Djibouti et de l'Ouganda sont extrêmement affaiblis par une des crises nutritionnelles les plus graves de ces dernières décennies. L'UNICEF se mobilise pour une intervention d'urgence et l'UNICEF France lance un appel à la générosité du public pour limiter la désespérance des populations. La mobilisation de chacun est plus que jamais indispensable. »

JACQUES HINTZY
PRÉSIDENT DE L'UNICEF France

I. L'UNICEF, plus de 60 ans au service des enfants

L'UNICEF, Fonds des Nations unies pour l'enfance, est né en 1946. C'est l'unique agence de l'Organisation des Nations unies (ONU) dédiée à l'enfance. Depuis plus de 60 ans, **l'UNICEF agit pour améliorer les conditions de vie des enfants et de leur mère**. Il contribue à la survie et à l'épanouissement des enfants, de leur plus jeune âge jusqu'à la fin de l'adolescence. Premier fournisseur mondial de vaccins dans les pays en développement, l'UNICEF soutient la santé et la nutrition des enfants, une éducation de base de qualité pour tous, garçons et filles. Il protège les enfants contre la violence, l'exploitation sous toutes ses formes et le VIH/sida.

Pour défendre les droits de l'enfant, répondre à leurs besoins essentiels et favoriser leur épanouissement, l'UNICEF s'appuie sur la Convention internationale des droits de l'enfant, afin de mener à bien son action et rappeler les Etats à leurs responsabilités. L'UNICEF collabore également avec de nombreux partenaires locaux, nationaux et internationaux pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

En Mai 2010, Anthony Lake a été nommé Directeur Exécutif de l'UNICEF et a réaffirmé un des principes fondateurs de l'UNICEF, le principe d'équité selon lequel « chaque enfant doit disposer des mêmes chances de survie et d'épanouissement, quel que soit son environnement. »



II. L'UNICEF en actions

- **Apporter des solutions durables de développement**, en collaborant avec les gouvernements, les partenaires nationaux et la société civile de chacun des pays dans lesquels il est présent,
- **Accompagner les pays** tout au long des périodes de conflit ou de guerre, de reconstruction, de développement et de transition, aussi longtemps que cela est nécessaire,
- **Apporter une réponse humanitaire dans les situations d'urgence**, pour sauver des vies, atténuer la souffrance et protéger les droits de tous les enfants, telles sont les raisons d'être de l'UNICEF, qui intervient dans plus de 150 pays et 5 grands domaines d'action.
- Partout dans le monde, y compris dans les pays développés, **l'UNICEF plaide en faveur des droits de l'enfant**, ainsi que pour une meilleure connaissance et une meilleure application de la CIDE (Convention Internationale des droits de l'enfant).

1. Survie et développement de l'enfant

Chaque jour, les équipes de l'UNICEF se battent pour prévenir la mort d'enfants de maladies évitables. Elles soutiennent les gouvernements pour lutter contre la malnutrition, organiser des campagnes de vaccination contre la rougeole ou contre la méningite, approvisionner les systèmes de santé en médicaments essentiels, distribuer des moustiquaires pour lutter contre le paludisme, promouvoir des pratiques d'hygiène efficaces.

Le saviez-vous ?

En 20 ans, l'UNICEF a contribué à sauver 20 millions d'enfants grâce à la vaccination. L'UNICEF fournit des vaccins qui protègent 30% des enfants de la planète. Il a aussi permis **de faire baisser le taux de mortalité** des enfants de moins de 5 ans d'un tiers depuis 1990.

2. Education de base et égalité des sexes

L'engagement de l'UNICEF à donner une éducation à chaque petite fille et petit garçon est indéfectible parce que l'éducation est une condition essentielle à l'épanouissement des enfants. Partout, entre les lignes des manuels scolaires, derrière les appels à aller à l'école, aux côtés des enseignants, dans la construction d'écoles adaptées aux besoins des enfants, l'UNICEF agit pour, un jour, réaliser l'ambition de l'accès universel à l'éducation.

3. Lutte contre le VIH/sida

Le sida a irrémédiablement bouleversé la vie de millions d'enfants. C'est pourquoi l'UNICEF se bat pour réduire la transmission du VIH de la mère à l'enfant, fournir des traitements pédiatriques, prévenir l'infection chez les jeunes et protéger les enfants touchés par la pandémie.

Le saviez-vous ?

Le traitement du sida chez les enfants, qui vivent presque exclusivement dans les pays pauvres, est souvent négligé par les programmes de lutte contre la pandémie. L'UNICEF a contribué à **faire reculer le taux d'infection des enfants nés de mères de 26 % entre 2001 et 2009.**

4. Protection de l'enfance

L'UNICEF lutte contre les pires formes de violence et d'exploitation et se concentrent en priorité sur les enfants les plus fragiles : les enfants vivant dans les zones de conflits, les enfants orphelins ou séparés de leur familles, les enfants des rues, les enfants très pauvres, les enfants en prison, etc. L'organisation s'efforce d'influencer les décisions des gouvernements, d'améliorer les moyens de protection et d'intervention en leur faveur.

Le saviez-vous ?

Depuis 2001, les programmes de l'UNICEF de réinsertion d'enfants associés à des groupes armés ont permis à **95 000 garçons et filles de retrouver leur famille ou leur communauté**, de se voir offrir des alternatives concrètes à leur vie au sein d'un groupe armé.

5. Situations d'urgence

Dans les situations d'urgence, les enfants sont particulièrement exposés aux maladies, à la malnutrition et à la violence. L'UNICEF a pour mission de venir en aide aux enfants touchés par les catastrophes naturelles et les conflits armés **dans les domaines de la santé et de la nutrition, de l'eau et de l'assainissement, de la protection, de l'éducation et du VIH/sida.**

Ainsi, la vaccination, la fourniture de compléments en vitamine A et d'aliments thérapeutiques pour les enfants malnutris, l'accès à l'eau et aux soins des personnes affectées et déplacées constituent-elles des interventions prioritaires de l'UNICEF dans les situations d'urgence.

En **Afrique de l'Est**, l'UNICEF a débuté en juillet 2011 la campagne « Urgence Malnutrition Corne de l'Afrique » pour faire face à une des pires catastrophes humanitaires de ces dernières décennies. Une crise nutritionnelle d'ampleur inégalée, due à la conjonction de la pire sécheresse de la région depuis 60 ans, du conflit somalien et de la hausse des prix alimentaires **menace 10 millions de personnes** en Somalie (2,8 millions de personnes concernées), au Kenya (3,5 millions), à Djibouti (120 000), en Ethiopie (3,2 millions) et en Ouganda (600 000).



Au **Japon**, l'UNICEF a apporté son soutien au gouvernement japonais en fournissant une expertise en matière de **soutien psycho-social des enfants et de fourniture de matériel d'urgence** pour l'assainissement de l'eau et la continuité de la scolarisation des enfants. L'UNICEF France soutient la campagne de l'UNICEF Japon en leur transmettant les dons qui leur sont adressés par des particuliers pour venir en aide aux sinistrés de Fukushima.

En **Haïti** et au **Pakistan**, l'UNICEF continue à être très mobilisé pour assurer le retour à l'école des enfants, éviter une crise nutritionnelle et aider les deux pays dans la phase de reconstruction. En Haïti, plus d'un an après le séisme, la situation est toujours instable mais l'action de l'UNICEF a permis **la vaccination de 1,9 million d'enfants** et une campagne de prévention contre le choléra. Au Pakistan, un an après les inondations de l'été dernier, l'UNICEF continue de fournir une aide décisive en matière de vaccination et de scolarisation des enfants. Dans ce contexte, en Haïti comme au Pakistan, la reconstruction des écoles recouvre un double enjeu. Pour les enfants, le retour à l'école est synonyme de retour à une vie normale, encadrée par des adultes. Et pour le pays, c'est aussi la perspective de former les générations futures qui le relèveront.

III. Plaider pour les droits de l'enfant pour un avenir meilleur



Le plaidoyer pour les droits de l'enfant partout dans le monde, y compris dans les pays développés, est l'un des piliers du mandat de l'UNICEF. Pour remplir cette mission et contribuer à la construction d'un monde digne des enfants, **l'UNICEF s'appuie sur les dispositions et les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)**, adoptée en 1989 par l'Assemblée générale des Nations unies et ratifiée par tous les pays, exceptés les Etats-Unis et la Somalie. En ratifiant la CIDE, les États ont l'obligation de la mettre en œuvre et de faire respecter les droits fondamentaux des enfants sur leur territoire. Il revient à l'UNICEF de s'assurer de sa bonne application et de mettre en lumière les situations contraires à ses dispositions.

L'UNICEF mène par ailleurs de nombreuses actions de sensibilisation du grand public pour une meilleure connaissance et prise en compte de la CIDE. Le **20 novembre** célèbre chaque année la Journée internationale des droits de l'enfant, pour rappeler cet engagement à assurer pour la génération d'enfants à venir santé, éducation, protection et égalité.

IV. L'UNICEF France, ambassadeur de la cause des enfants en France

L'UNICEF France est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901, créée en 1964 et reconnue d'utilité publique en 1970. Elle est dépositaire d'un mandat international de défense de la cause des enfants, délivré par l'UNICEF International.

Le plaidoyer en direction du grand public, des institutions et des autorités françaises, fait partie intégrante de la mission de l'UNICEF France, en plus de la collecte de fonds en faveur des programmes de l'UNICEF dans le monde.

L'Unicef France en chiffres :

6 575 bénévoles
réunis en 76 comités départementaux
78,8 millions € collectés
654 000 donateurs
84 salariés
7 situations d'urgence soutenues pour
14,3 millions €
38 programmes de développement financés
directement dans **29 pays**
1 réseau de **215 Villes amies des enfants (VAE)**.

S'adossant à un large réseau de bénévoles, l'association mène de nombreuses actions de sensibilisation en direction du grand public, des jeunes, des établissements scolaires, etc. pour **faire connaître les droits de l'enfant**. Elle veille à la bonne application de la CIDE sur le territoire et décide d'actions institutionnelles en direction des autorités françaises et du Parlement lorsqu'elle identifie des lois ou des situations contraires aux principes de la CIDE. A travers différents programmes en direction des collégiens, lycéens et étudiants, **l'UNICEF France promeut le droit à la participation des enfants et des jeunes**. Des initiatives reposant sur un partenariat avec les collectivités territoriales incitent à un meilleur respect des droits de l'enfant localement.

Un nouvel ambassadeur

Lilian Thuram a été nommé nouvel ambassadeur en octobre 2010. Footballeur champion du monde 1998, militant des droits de l'homme et fondateur de l'association « Education contre Racisme », il s'est rendu en Haïti 9 mois après le séisme et s'est impliqué dans le programme de reconstruction des écoles : « *L'accès à l'éducation est l'un des droits fondamentaux de tout être humain. Comme le dit si bien Christine, une petite fille haïtienne que j'ai rencontrée lors de mon voyage « l'éducation donne de la dignité à l'Homme ».* Il est important de mettre en lumière certains problèmes du monde », a-t-il déclaré lors de cette première mission UNICEF France.

Il rejoint ainsi l'équipe d'ambassadeurs de l'UNICEF France, déjà composée de personnalités telles que Mimie Mathy, l'écrivain et journaliste Patrick Poivre d'Arvor, et le chef d'orchestre Maestro Myung-Whun Chung.

A cette équipe d'ambassadeurs s'ajoute les 60 membres du comité de parrainage.



V. Le financement de l'UNICEF

Au niveau international, les actions menées par l'UNICEF à travers le monde sont entièrement financées par des contributions volontaires : celles des États (à 60%), celles de la société civile à travers 36 Comités nationaux ainsi que celles d'autres partenaires de la société civile, tels que le secteur privé et les ONG (à 28%).

L'UNICEF France est principalement financé par la collecte de fonds, qui se répartit en **cinq points** :

1. La vente de cartes de vœux et produits UNICEF

La vente des cartes et produits UNICEF participe au financement des programmes de terrain menés dans les pays en développement. Depuis la vente de la 1^{ère} carte de vœux UNICEF il y a 64 ans, plus de **5 milliards de cartes de vœux** UNICEF ont été vendues dans le monde et ont généré plus de 500 millions de dollars de recettes pour financer les actions de l'UNICEF sur le terrain. Aujourd'hui, les cartes et produits UNICEF sont vendus dans 30 pays et ont permis de collecter près de 70 millions d'euros en 2010, dont 9,5 millions d'euros en France.

Le saviez-vous ?

Une commande de 5 000 cartes c'est, par exemple, 4 kits d'urgence santé, contenant chacun tous les médicaments de base pour une population de 10 000 personnes pendant 3 mois.

La vente de cartes et produits représente non seulement une contribution financière primordiale pour l'UNICEF mais c'est aussi un vecteur important de **notoriété** pour l'UNICEF et un **premier pas vers une relation durable** avec les particuliers et les entreprises.

▪ L'offre de cartes et produits aux particuliers :

L'UNICEF propose des collections de cartes de vœux et de correspondance allant du classique au contemporain depuis plus de 60 ans. L'UNICEF a également développé une gamme de produits solidaires depuis une trentaine d'années et propose ainsi des objets de décoration pour les fêtes de fin d'année (boules et bougies décoratives, sacs cadeaux...), mais aussi, tout au long de l'année, des produits scolaires (trousses, sacs à dos...), des jeux et jouets pour enfants, et des cadeaux et accessoires pour adultes (sweat-shirts, mugs, sacs shopping...) Ce large éventail permet ainsi de séduire de nouveaux clients.



En France, près de 4 millions de cartes sont vendues chaque année par correspondance, par téléphone ou par Internet sur le site <http://www.unicef.fr/boutique>, mais également dans les comités départementaux de l'UNICEF via leurs boutiques et des stands tenus par les bénévoles, et dans les bureaux de poste et autres points de vente.

La Poste est le plus important distributeur de cartes UNICEF en France. Depuis près de 30 ans, les bureaux de poste proposent à leurs clients des cartes UNICEF. Ainsi en 2010 le partenariat avec La Poste a permis de générer 24% des recettes globales des cartes et produits de l'UNICEF France, soit 2,5 millions d'euros.

▪ L'offre de cartes de vœux aux entreprises et collectivités :

Les relations étroites entre l'UNICEF et le monde de l'entreprise sont nées historiquement grâce à la vente de cartes de vœux. Aujourd'hui plus que jamais, l'UNICEF accompagne les entreprises dans leurs campagnes de vœux et leur propose un service personnalisé et original, où tout est simplifié pour les grands groupes, PME ou collectivités (service de personnalisation ou de fabrication sur mesure). Les entreprises réalisent ainsi un achat solidaire dans la continuité de leur démarche de responsabilité sociale.

Pour répondre à la demande de ses donateurs, l'UNICEF France a fait évoluer son offre et propose désormais un **site internet dédié aux vœux électroniques** à destination des professionnels et particuliers : <http://ecard.unicef.fr>. Ce site vient compléter l'offre de cartes de vœux traditionnelles de l'UNICEF.

2. Les dons des particuliers

Les dons provenant des particuliers représentent une part majeure des ressources de l'UNICEF France, l'association pouvant compter sur une base de **500 000 donateurs** ainsi que sur la mobilisation massive du public lors des urgences. Parmi les donateurs de l'UNICEF France, un nombre de plus en plus conséquent sont engagés dans la durée, à travers le don régulier par prélèvement automatique. Fin 2010, les dons réguliers représentaient 41% des dons à l'UNICEF France (hors urgences). Fin 2011, l'association compte plus de **150 000 donateurs réguliers**. En optant pour ce mode de soutien durable, le donateur fait le choix d'accompagner les enfants du monde dans la durée et permet à l'UNICEF France de compter sur des ressources prévisibles et régulières.

Dans un avenir très proche, la communauté des donateurs réguliers constituera la 1^{ère} source de revenu de l'UNICEF France.

3. Les ressources issues des assurances-vie, donations et legs : allier gestion de patrimoine et générosité

L'UNICEF France, association reconnue d'utilité publique, est habilitée à recevoir des legs et donations, avec une exonération de tous droits de mutation et de succession. Nombreux particuliers désignent l'UNICEF France, bénéficiaire de tout ou partie de leur patrimoine (maison, somme d'argent, bijoux, tableaux, voiture etc.) et permettent d'avantager leurs héritiers dans certains cas. Ces dons représentent près de 13% des ressources, et sont nécessaires à la pérennisation des actions de l'UNICEF sur le terrain.

Il existe également de **grands donateurs**. L'UNICEF permet ainsi à des donateurs ayant des capacités financières - soit à l'occasion d'une rentrée d'argent exceptionnelle (prime, héritage...), soit lors d'une hausse de leurs disponibilités financières (fin des remboursements immobiliers, autonomie des enfants...) - de s'engager de façon plus conséquente auprès de l'UNICEF.

4. Les partenariats avec les entreprises

Depuis quelques années, l'UNICEF souhaite positionner les entreprises au cœur de sa stratégie en faveur des enfants. L'engagement des entreprises peut revêtir deux formes. Tout d'abord, la **promotion de changements positifs** dans les pratiques des entreprises, par exemple la lutte contre le travail des enfants. Ensuite, la **collecte de fonds et la mobilisation** de nouvelles ressources qui peuvent se décliner de plusieurs façons :

- **Le mécénat d'entreprise¹.**
- **L'engagement des marques** à travers des opérations de marketing responsable comme les opérations de produits partage (versement d'un pourcentage du prix de vente du produit à l'UNICEF).
- **La mobilisation des clients et collaborateurs** par le biais d'appels à don, de programmes de fidélité, de produits d'épargne solidaire ou via des événements internes ou externes organisés au profit de l'UNICEF.
- **Le mécénat de compétences**, qui consiste à détacher ponctuellement des compétences de l'entreprise pour les mettre à disposition d'une association.

En devenant partenaire de l'UNICEF, une entreprise associe sa démarche de responsabilité sociale aux valeurs portées par la 1^{ère} organisation mondiale dédiée à l'enfance. Que ce soit par engagement volontaire, obligation légale ou poussées par leurs parties-prenantes, de plus en plus d'entreprises affirment cette exigence de plus d'humanité au sein de leur structure. Elle va de paire avec les exigences des consommateurs, demandeurs de produits éthiques et des salariés, qui revendiquent davantage de sens dans leur travail.



Certains partenariats sont globaux et déclinés dans le monde grâce à la présence internationale de l'UNICEF. D'autres sont noués localement. En France, l'UNICEF compte une trentaine de partenaires internationaux et locaux parmi lesquels IKEA, Procter & Gamble, France Telecom/Orange, Volvic, Clairefontaine, Veolia, La Banque Postale, Carrefour, Unilever, Century 21 ou encore le groupe Seb.

L'UNICEF propose également une initiative de mécénat destinée aux PME : "**Entreprise Amie de l'UNICEF**"². Cette initiative originale de collecte donne aux entreprises la possibilité de soutenir la campagne « Des écoles pour l'Afrique » et d'offrir à des milliers d'enfants du Mozambique la chance d'aller à l'école. Par cet engagement humanitaire, les « Entreprises amies de l'UNICEF » s'inscrivent dans une démarche d'entreprise socialement responsable et solidaire, et peuvent communiquer sur les résultats concrets du terrain, de façon institutionnelle et auprès de leurs collaborateurs. Par ailleurs, l'entreprise bénéficie d'une réduction fiscale dans le cadre de la législation en vigueur sur le mécénat d'entreprise.

En 2010, le soutien des entreprises à l'UNICEF France a dépassé **5,4 millions d'euros**, hors les dons d'entreprises affectées aux urgences. Malgré la crainte des effets de la crise économique, ce chiffre est en hausse (4 %) par rapport à 2009. Les entreprises et leurs collaborateurs se sont également fortement mobilisés pour soutenir l'urgence. Tous les partenaires historiques ont renouvelé leur soutien. L'année 2011 devrait à nouveau connaître une augmentation du soutien des entreprises. Au niveau mondial, la contribution des entreprises à **la collecte de fonds de l'UNICEF a augmenté de 60% depuis 3 ans** et représente aujourd'hui plus de 120 millions d'euros.

¹ Réduction fiscale à hauteur de 60% du montant de son don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires réalisé au titre de l'exercice, conformément à la législation sur le mécénat d'entreprises et à l'article 238.

² Plus d'information sur <http://www.unicef.fr/entrepriseamie>

5. Les événements et manifestations

▪ Les événements organisés par l'UNICEF France

Ils allient une dimension financière – générant près de 1 million d'euros en 2010 –, médiatique grâce aux personnalités qui acceptent de s'y associer et de sensibilisation, par un travail pédagogique notamment assuré par les bénévoles de l'UNICEF France.

Par exemple, c'est ainsi que l'événement **Frimousses de Créateurs** finance depuis 2003 une campagne de vaccination au Darfour. Chaque année des modèles uniques de poupées créées par des stylistes et artistes appartenant aux plus grandes maisons de la mode telles que Louis Vuitton, Yves Saint-Laurent ou encore Christian Dior, sont vendues aux enchères. L'édition 2010 a permis de collecter 286 000 euros de plus pour le financement de la vaccination des enfants du Darfour.

Le reste des ressources provient des **événements et des manifestations** - dont l'UNICEF n'est pas opérateur - mais qui reversent une grande part de la recette. Au total, ce sont **41,5 millions d'euros** qui sont dédiés chaque année à des programmes de l'UNICEF. 30 % des fonds vont à des programmes choisis et 70 % sont répartis entre les pays qui correspondent aux critères établis (un faible PNB et un fort taux de mortalité infantile.)

En matière de financement, en 2010, l'UNICEF France a :

- réuni **77,7 millions d'euros** de ressources, issus principalement de la collecte, dont 12 millions ont été collecté spécifiquement pour les situations d'urgence en Haïti et Pakistan;
- consacré **78 %** des ressources au financement des missions sociales de l'UNICEF France ;
- versé **54 millions d'euros** à l'UNICEF International, appels d'urgence compris,
- soutenu **38 programmes** de développement en 2010 dans **29 pays**, pour **10 millions d'euros**, et **7 situations d'urgence** pour **14,3 millions d'euros**,
- rassemblé 654 000 donateurs actifs et 6 650 bénévoles.



COMITE DE PARRAINAGE UNICEF France

Une soixantaine de personnalités mettent leurs compétences, leurs réseaux et leur notoriété au service de la cause des enfants.

Monde culturel

- Académiciens Simone Veil, Jean d'Ormesson, Erik Orsenna.
- Prix Nobel François Jacob, Jean-Marie Lehn.
- Médias Nicolas Beytout (Groupe les Echos), Patrick de Carolis, Jean-Luc Hees (Radio France), Philippe Labro (Direct 8, groupe média Bolloré), Serge Moati (Images et Compagnie), Rémi Pflimlin (France TV), Patrick Poivre d'Arvor, journaliste, écrivain.
- Ecrivains Marek Halter.
- Universitaires Régis Debray, Edgar Morin.
- Artistes Pierre Arditi, Elie Chouraqui, Yves Duteil, Robert Hossein, Pierre Mondy.
- Sportifs David Douillet, Frédéric Thiriez (LFP).

Monde économique

- Leaders Michel Camdessus (ancien président du FMI), Daniel Lebègue (IFA, Transparency International), Maurice Levy (PUBLICIS), Nicole Notat (VIGEO), Alain Minc.
- Partenaires Christine Albanel (France Telecom), Jean-Louis Baillot (IKEA), Jean-Paul Bailly (La Poste), Mercedes Erra (Euro RSCG), François Pinault (PPR), Jean-Michel Severino.
- Développement durable Yann Arthus-Bertrand.
- Chefs d'entreprise Henri de Castries (AXA), Bertrand Collomb (Lafarge), Jean-Cyril Spinetta (Air France), Véronique Morali (Fimalac développement), Louis Schweitzer (Renault).

Monde social

- Médecins Boris Cyrulnik, Aldo Naouri, Marcel Rufo.
- Culture/Education Richard Descoings (Sciences Po), Jean-Paul Cluzel (Etablissement Public du Grand Palais), Stéphane Martin (Musée du quai Branly).
- Acteurs sociaux: Xavier Emmanuelli (Samu social International).

Monde institutionnel

- Leaders Robert Badinter, Claire Brisset, Laurent Fabius (Ancien Premier Ministre), Lionel Jospin (Ancien Premier Ministre), Alain Juppé (Ancien Premier Ministre), Bernard Kouchner Ministre des affaires étrangères, Claude Lebreton (ADF), Jacques Pélissard (AMF), Jean-Pierre Raffarin (Ancien Premier Ministre), Michel Rocard (Ancien Premier Ministre).
- Europe Jacques Delors.
- Conseil Constitutionnel Jean-Louis Debré (Président).

L'UNICEF en dates

- 1946** Création de l'UNICEF par l'Assemblée générale des Nations unies, pour aider les enfants victimes de la Seconde Guerre mondiale.
- 1949** Première carte de vœux de l'UNICEF, dessin de remerciement d'une fillette tchèque.
- 1953** L'UNICEF devient un organe permanent des Nations unies et doit répondre aux besoins des enfants des pays les moins nantis.
- 1959** L'Assemblée générale de l'ONU adopte la Déclaration des droits de l'enfant.
- 1964** Création de l'UNICEF France
- 1965** L'UNICEF reçoit le prix Nobel de la paix.
- 1989** L'Assemblée générale de l'ONU adopte la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE). Elle entre en vigueur en France le 2 septembre 1990.
- 1990** 71 chefs d'Etat et de gouvernement réunis à l'occasion du premier Sommet mondial pour les enfants entérinent une Déclaration et un Plan d'action fixant 27 objectifs en faveur des enfants à l'horizon 2000.
- 1996** 50^{ème} anniversaire de l'UNICEF, 191 pays ont ratifié la CIDE.
- 2000** Deux protocoles additionnels sont ajoutés à la CIDE : le premier porte sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ; il a été ratifié par 126 pays. Le second concerne l'implication des enfants dans les conflits armés ; il a été ratifié par 120 pays.
- 2001** Campagne « Dites OUI pour les enfants ». Plus de 40 millions de personnes ont signé la pétition dans le monde dont 150 000 en France.
- 2002** 1^{ère} Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies consacrée aux enfants à New York. L'UNICEF se donne 5 priorités pour protéger les droits des enfants.
- 2005** Lancement de la campagne internationale « Unissons-nous pour les enfants contre le sida »
- 2007** La France et l'UNICEF organisent la Conférence de Paris qui aboutit aux « Principes de Paris » sur la protection, la libération et la réinsertion des enfants soldats, approuvés par 60 états.
- 2009** La Convention des droits de l'enfant a 20 ans.
Les cartes de vœux de l'UNICEF fêtent leur soixantième an.
- 2010** Campagne UNICEF France « Construisons l'école qui reconstruira ces enfants » pour la rescolarisation des enfants en Haïti.
Etats Généraux de l'Enfance à Paris : l'UNICEF plaide pour une réelle politique de la France en faveur de l'enfance.
Le Conseil Général de Seine-et-Marne devient le 1^{er} Département « Ami des Enfants ».
- 2011** Conférence internationale « Eliminons la transmission du VIH de la mère à l'enfant ».